

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 11 juillet 2014
Rapporteur :
Monsieur Philippe CALVEZ

N° 2 DDC 14.6

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,
à compter du : 18/07/2014
- la transmission au contrôle de légalité le : 18/07/2014
(accusé de réception du 18/07/2014)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Subventions aux associations culturelles et socioculturelles - Année 2014

Suite au passage en commission des affaires culturelles, sportives, de l'enfance et des affaires scolaires du 27 mai 2014 et après avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité des suffrages exprimés :

1- d'autoriser monsieur le maire à verser au titre de l'année 2014, les subventions détaillées ci-dessous :

Imputations budgétaires	Association	Montant
33.6574.810	Les Amis du musée de la Faïence	2 000 €
	Danserien Kemper	1 210 €
	Teatre Piba	2 000 €
	Espace Création artistique	500 €
422.6574.710.7102	Centre des Abeilles	800 €
422.6574.710.7101	Eclaireurs de France	400 €
	Scouts et guides de France	700 €
	Scouts Unitaires	400 €

2- d'autoriser monsieur le maire à signer l'avenant financier à la convention de partenariat entre la ville et le Centre des Abeilles.

Le maire,

Ludovic JOLIVET

